AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C4732
FR0011981968-FS1232

2 novembre 2020

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

WORLDLINE

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 2 novembre, la société The Capital Group Companies, Inc.[1] (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071-1406, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 28 octobre 2020, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société WORLDLINE et détenir 10 610 315 actions WORLDLINE[2] représentant autant de droits de vote, soit 3,88% du capital et 3,78% des droits de vote de cette société[3].

Ce franchissement de seuils résulte d'une augmentation du nombre total d'actions et de droits de vote de la société WORLDLINE.

[1] Agissant en qualité d'« *investment adviser* » pour le compte de fonds. The Capital Group Companies, Inc. agrège les positions détenues par Capital Research and Management Company (CRMC) et Capital Group International Inc (CGI).

[2] Le déclarant a précisé détenir par ailleurs 31 438 actions WORLDLINE pour le compte de fonds (non prises en compte dans la détention visée au 1er alinéa) pour lesquelles ceux-ci ont conservé l'exercice des droits de vote.

[3] Sur la base d'un capital composé de 273 788 433 actions représentant 280 657 391 de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.